

# Rapport d'orientation budgétaire 2021

Partie 1 : synthèse de la situation financière  
au 31/12/2020

Partie 2 : Le contexte pour 2021 et nos  
orientations



# Partie 1 : synthèse de la situation financière au 31/12/2020

## Synthèse de l'année 2020 :

**La crise sanitaire a marqué de son empreinte les finances de la ville. 2020 n'a pas été une année budgétaire ordinaire.** La ville a dû s'adapter à la situation sanitaire :

- En adoptant des mesures visant à soutenir les habitants et surtout les familles (bons alimentaires, fourniture de masques, gratuité pour certains services)
- En proposant des perspectives positives aux Ignymontains dans la mesure de ses moyens (activités proposées pour les jeunes, la plage...)

➤ **Malgré ce contexte sanitaire et budgétaire contraignant, nous pouvons rester optimiste :**

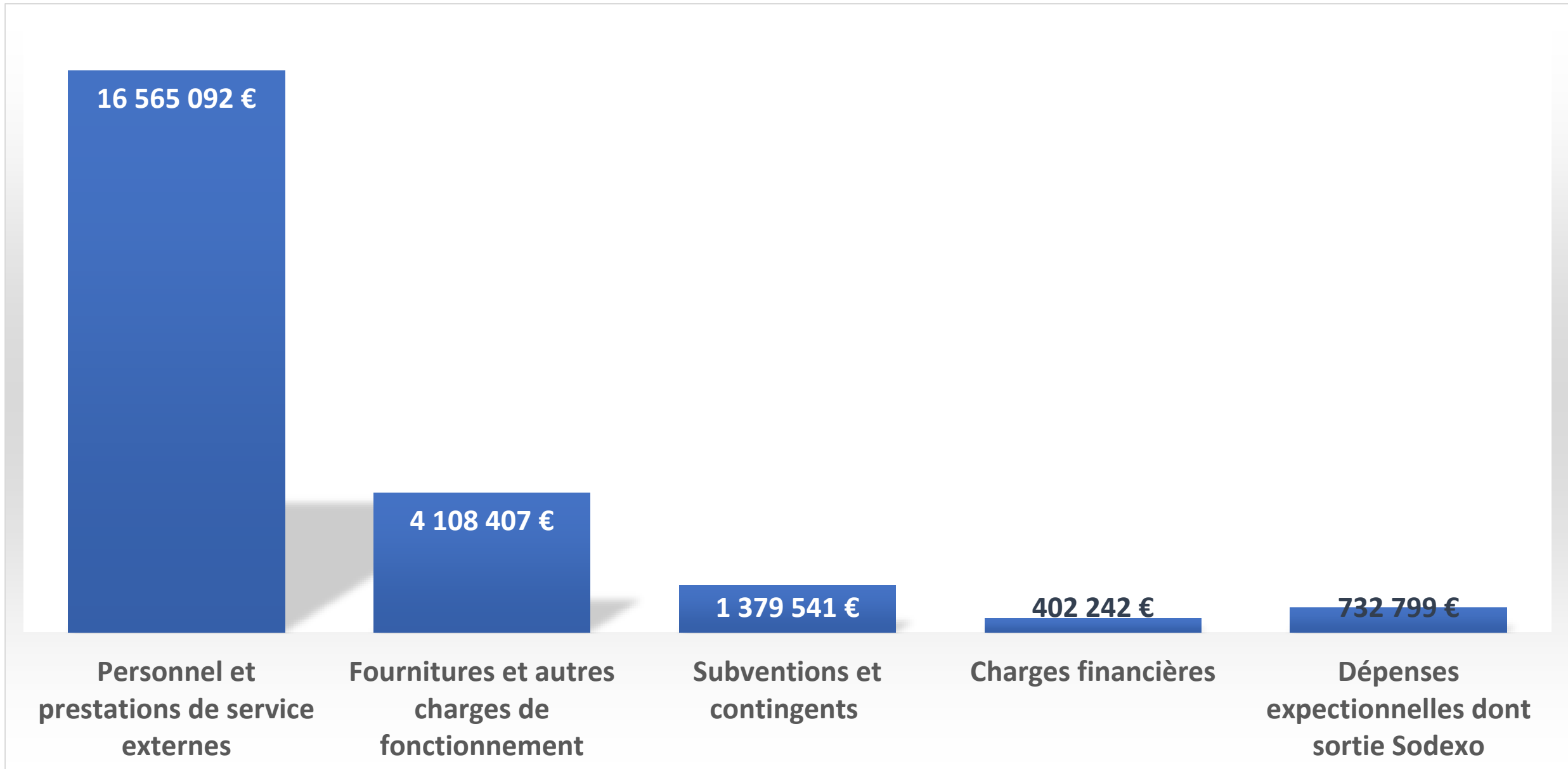
- ✓ La ville n'a pas emprunté en 2020 : L'encours de dette a donc diminué de 1 988 000 € cette année.
- ✓ Les charges financières restent à un niveau relativement mesuré en raison du faible taux des intérêts de la dette.
- ✓ Les charges de personnel ont connu une évolution moins importante comparée aux années précédentes. Cela nous encourage à poursuivre la rigueur de gestion engagée par la municipalité.
- ✓ L'apport de nouveaux habitants va entraîner de nouvelles perspectives financières avec une évolution du produit fiscal et des dotations.

## Résultats provisoires de la section de fonctionnement du budget principal

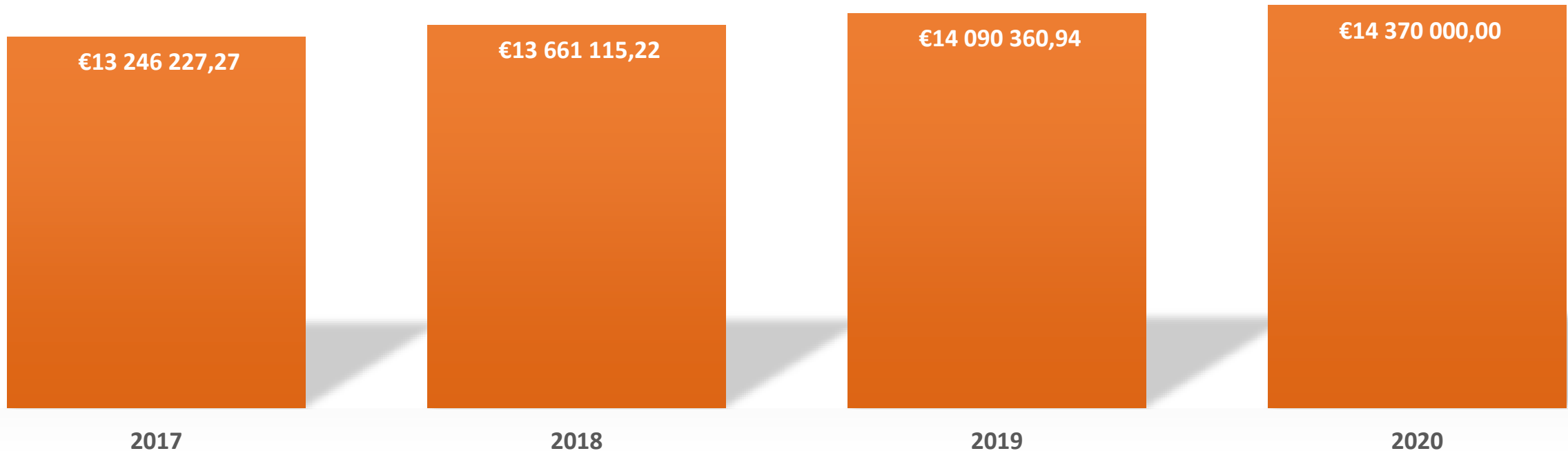
RECETTES	Chapitre	2019	BP 2020	CA 2020
	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	254 112	238 000	297 907
	70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE	1 515 500	1 567 622	981 600
	73 IMPOTS ET TAXES	15 450 550	15 400 124	15 780 493
	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 608 264	7 418 640	7 337 829
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	157 164	123 233	124 004
	76 PRODUITS FINANCIERS	114	115	15
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	159 657	441 569	557 547
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	92 000	0	
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>25 237 362</b>	<b>25 189 303</b>	<b>25 079 396</b>
OPERATIONS D'ORDRE	87 791	87 953	87 918	
<b>Total Recettes de fonctionnement (hors excédent) A</b>	<b>25 325 153</b>	<b>25 277 256</b>	<b>25 167 314</b>	
<b>Excédent reporté/B</b>	<b>4 680 709</b>	<b>5 077 096</b>	<b>5 077 096</b>	
<b>Total Recettes de fonctionnement avec excédent = A+B</b>	<b>30 005 862</b>	<b>30 354 352</b>	<b>30 244 409</b>	

DEPENSES	Chapitre	2019	BP 2020	PRE CA 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 660 890	6 914 072	6 047 940
	012 CHARGES DE PERSONNEL	14 090 361	14 587 119	14 370 758
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	762	1 000	1 016
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 481 974	1 724 098	1 597 672
	66 CHARGES FINANCIERES	421 032	414 000	402 242
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 239	712 010	733 367
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>21 728 257</b>	<b>24 352 300</b>	<b>23 152 996</b>
	OPERATIONS D'ORDRE : Amortissements	994 058	958 353	958 353
	Virement prévisionnel à la section d'investissement		5 043 699	
<b>Total des Dépenses de fonctionnement</b>	<b>22 722 315</b>	<b>30 354 352</b>	<b>24 111 349</b>	

## Composition des dépenses de fonctionnement – Comptes provisoires 2020

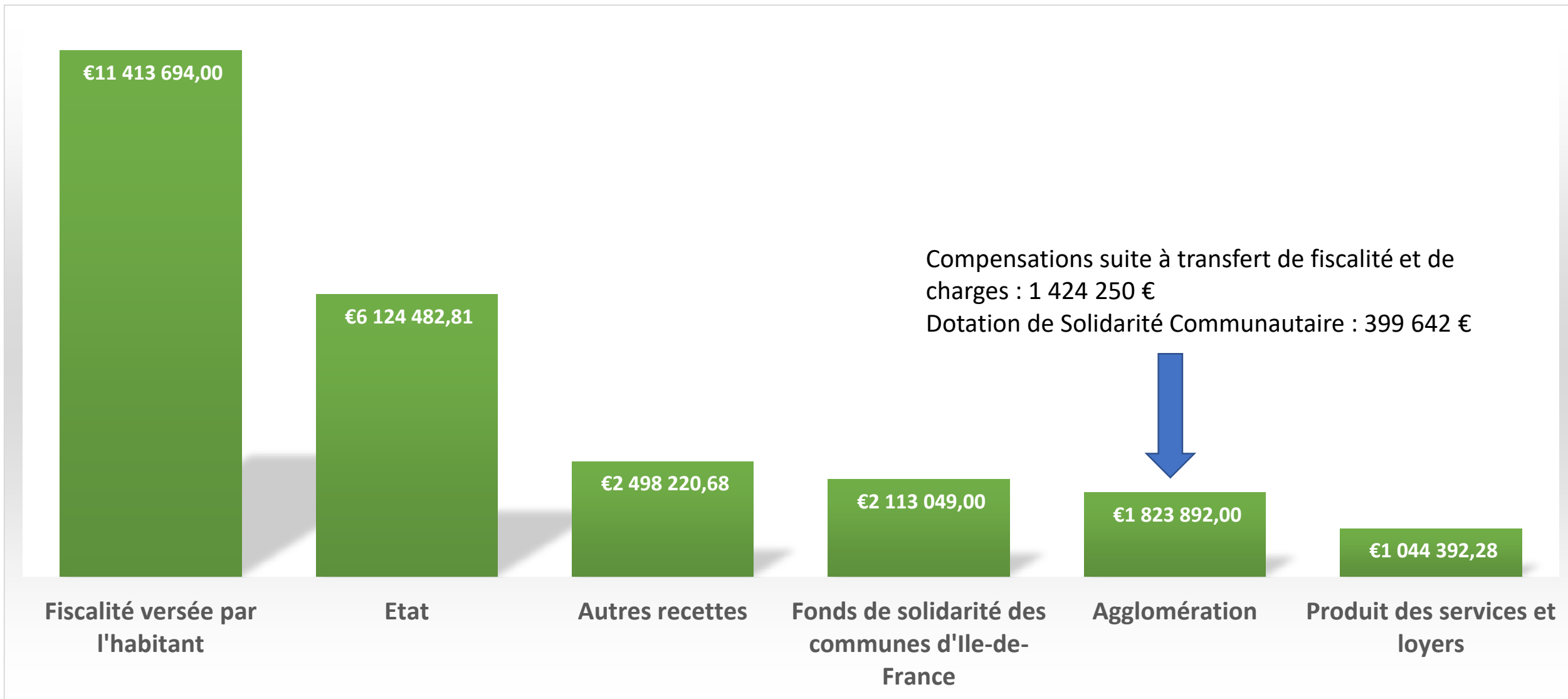


## Evolution des charges de personnel



- Les charges de personnel représentent 63% des charges de fonctionnement
- En 2020 la hausse des charges de personnel a été plus modérée que les années précédentes (1,9% contre 3,1% pour les deux exercices antérieurs)
  - Cela s'explique par une inflation faible, des recours à du personnel moins importants et des délais de recrutement prolongés en raison de la crise sanitaire

## Composition des recettes de fonctionnement – Comptes provisoires 2020



## Solde de la section d'Investissement

RECETTES	Chapitre	2019	BP 2020	CA 2020
	10 APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	1 087 646	1 634 360	1 603 600
	1068 EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	1 321 111	2 218 432	2 218 432
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 736 785	2 891 211	567 818
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 003 700	1 408 191	0
	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			52 534
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>11 149 242</b>	<b>8 152 194</b>	<b>4 442 384</b>
	OPERATIONS D'ORDRE : Amortissements	994 058	958 353	958 353
	OPERATIONS PATRIMONIALES		1 147 000	1 146 998
	Virement prévisionnel de la section de fonctionnement		5 043 699	
<b>Total des Recettes d'Investissement</b>	<b>12 143 299</b>	<b>15 301 246</b>	<b>6 547 735</b>	

DEPENSES	Chapitre	2019	BP 2020	PRE CA 2020
	10 APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	19 866	4 000	
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 335	7 219	7 219
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 004 814	2 255 558	1 988 342
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	85 801	412 984	313 653
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 827 614	9 168 100	4 983 178
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>12 942 430</b>	<b>11 847 861</b>	<b>7 292 392</b>
	040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	87 791	87 953	87 953
	OPERATIONS PATRIMONIALES		1 147 000	1 146 998
	<b>Total Dépenses/A</b>	<b>13 030 221</b>	<b>13 082 814</b>	<b>8 527 343</b>
<b>Déficit reporté/B</b>	<b>1 321 111</b>	<b>2 218 432</b>	<b>2 218 432</b>	
<b>Total dépenses avec déficit =A+B</b>	<b>14 351 332</b>	<b>15 301 246</b>	<b>10 745 775</b>	

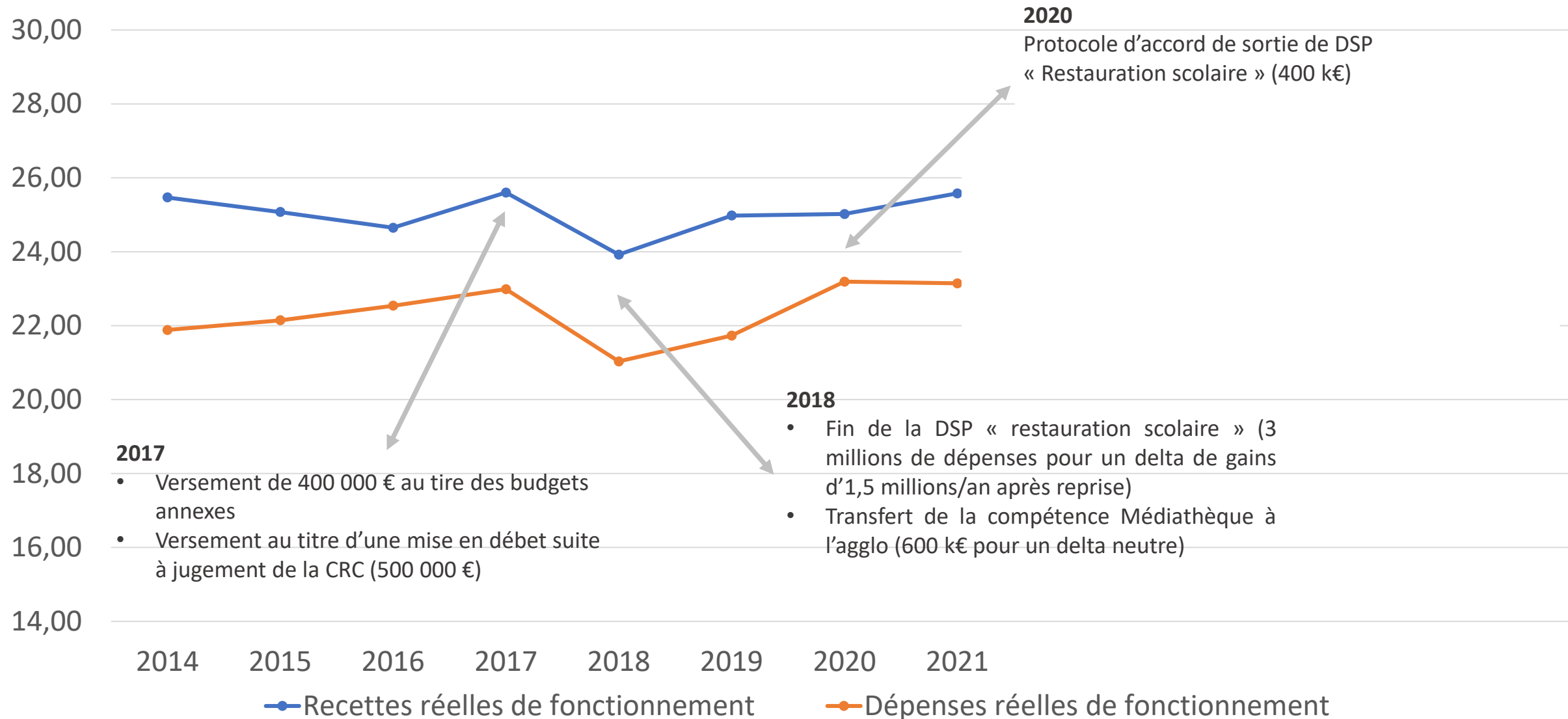
## Les reports ou restes à réaliser au 31/12

En section d'investissement, certains engagements pris (devis, marché, accord de subvention) n'ont pas été (totalement ou partiellement) réalisés.

- En dépenses pour un montant de 1 028 000 €
- En recettes pour un montant de 2 161 000 €

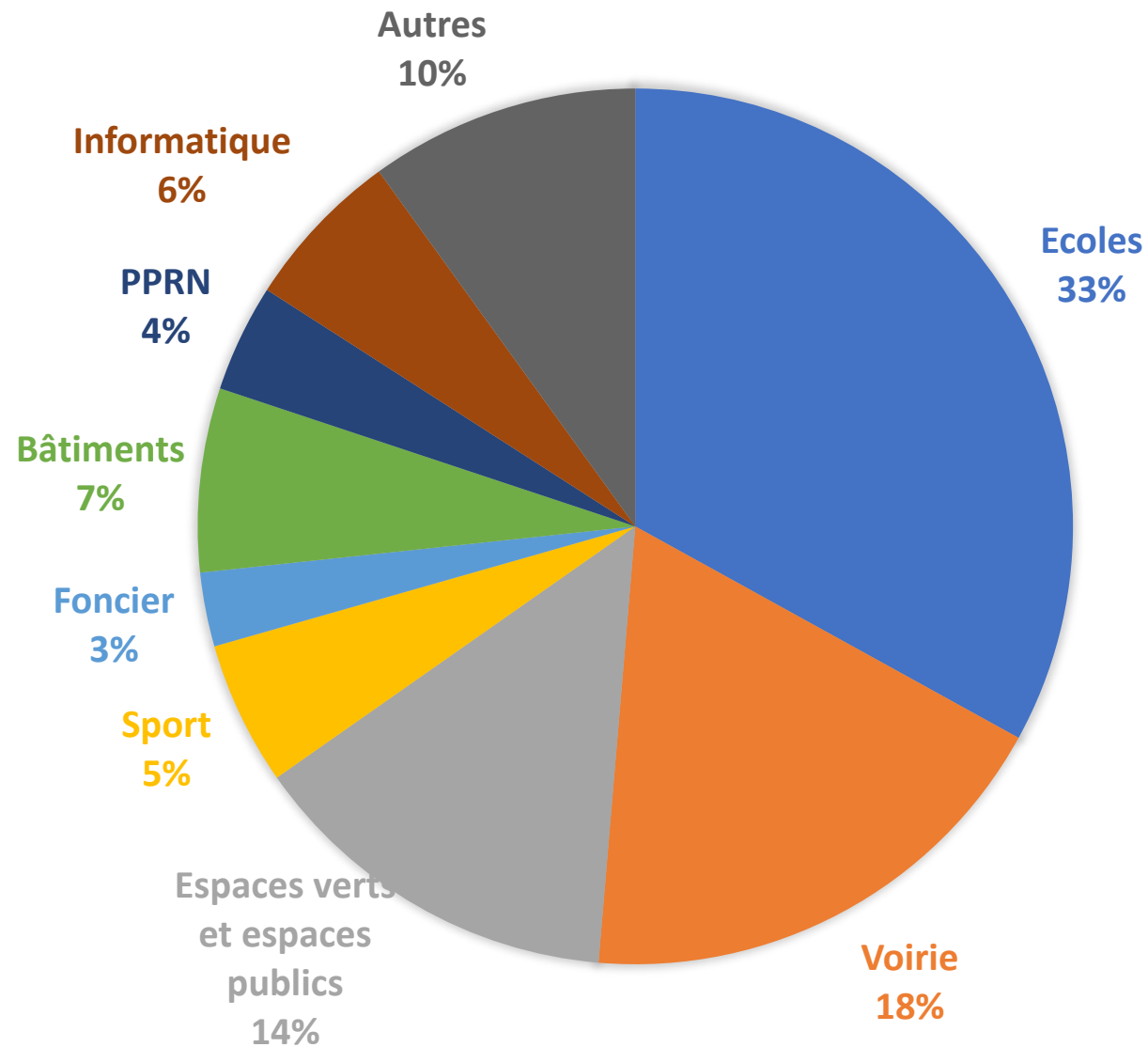


## Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement (en millions d'€)



## Zoom sur les opérations d'investissement réalisées (liquidées) en 2020

OPERATION	REALISE 2020
ECOLE DE LA ZAC DE LA GARE	1 313 080 €
PROGRAMME VOIRIE 2020	577 509 €
ESPACES VERTS	420 784 €
PROGRAMME VOIRIE 2019 (reports)	383 288 €
INFORMATIQUE	316 262 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	282 000 €
ECOLE : AUTRES OPERATIONS	255 155 €
AUTRES OPERATIONS BATIMENTS	252 501 €
AIRES DE JEUX	240 897 €
PPRN	211 244 €
AAP PERIPH.COMMERCIALE	186 337 €
INCENDIE MATERNELLE PAUL BERT	185 160 €
PROGRAMME IMMOBILIER	145 182 €
ADAP	107 911 €
ESPACE PUBLIC	73 245 €
AUTRE VOIRIE	11 950 €
JARDINS FAMILIAUX	4 624 €
AUTRE INVESTISSEMENTS	342 608 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS</b>	<b>5 309 738 €</b>





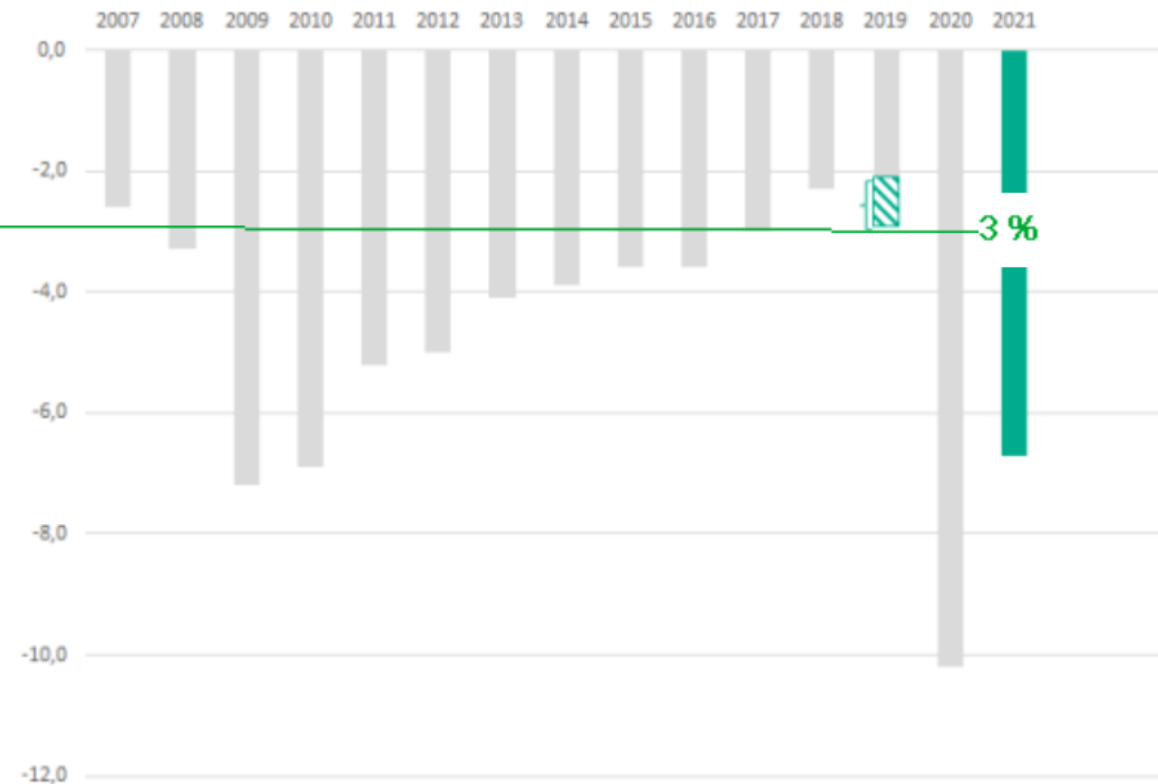
## Partie 2 : le contexte pour 2021 et nos orientations budgétaires

## Le contexte macro-économique : un déficit public qui s'accroît en raison de la crise sanitaire

En 2020 et 2021 le budget de l'Etat est marqué par la priorité donnée aux moyens en faveur de la relance et à la poursuite des baisses d'impôts.

- Du fait des mesures d'urgence prises en soutien à l'économie et aux ménages et de la chute des recettes fiscales liée à la période de confinement, le solde budgétaire s'établirait à - 195,2 Md€ en 2020, en dégradation de - 102,0 Md€ par rapport à la prévision de la LFI pour 2020.

Évolution du déficit public (en % de PIB)



(en 2019 : partie verte et hachurée = bascule du CICE)

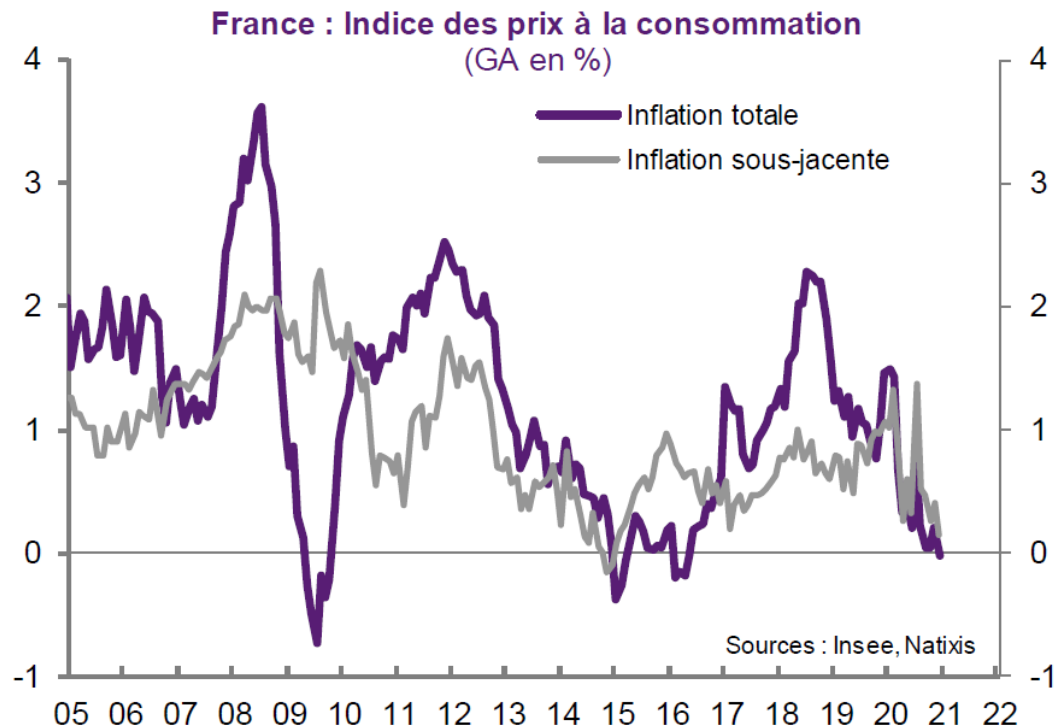
## Le contexte macro-économique : une inflation prévisionnelle très limitée pour ces prochaines années

### ➤ Conséquence positive :

Faible progression des charges, à assiette constante.

### ➤ Conséquence négative :

Croissance limitée de la taxe foncière, à assiette constante (+0,2%)



En %		2020	2021	2022	2023
<b>Inflation IPCH</b>	déc.	0,2	1,0	1,1	1,4
	sept	0,3	1,0	1,3	
<b>Inflation sous-jacente</b>	déc.	0,7	0,8	1,0	1,2
	sept	0,8	0,9	1,1	
<b>Croissance du PIB (vol.)</b>	déc.	-7,3	3,9	4,2	2,1
	sept	-8,0	5,0	3,2	

## Impacts de la loi de finances pour 2021 :

- **La loi de finances pour 2021 se résume par une forme de statut quo et de préservation des finances des collectivités. Il n'y pas de mesures significatives.**

### **Diminution de moitié de la valeur locative foncière des établissements industriels**

- La taxe foncière versée par ces établissements va donc être réduite de 50%. L'Etat versera une compensation mais la ville perd son pouvoir de taux sur le montant de la compensation (c'est-à-dire sur 50% de l'assiette de taxation)

### **Adaptation de la taxe d'aménagement en vue de lutter contre l'artificialisation des sols**

- Elargissement de l'emploi de la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles aux opérations de renaturation, c'est-à-dire transformation en espaces naturels de terrains abandonnés ou laissés en friche ;
- Exonération de taxe d'aménagement des places de parking intégrées au bâti vertical : il s'agit des places de parking en sous-sol ou dans le bâtiment, par opposition aux places de parking en extérieurs qui elles, resteront imposées ;
- Assouplissement de l'institution de la majoration de 20% de la taxe d'aménagement en supprimant le critère de proportionnalité (qui lie la réalisation de travaux substantiels à l'évolution du service rendu).

## **Rappel d'une mesure importante : la suppression de la taxe d'habitation**

### **Suppression de la taxe d'habitation : la taxe foncière restera comme le seul produit fiscal direct significatif perçu par la ville**

- A compter de 2021 ce produit fiscal ne sera plus perçu par la ville, sauf pour les résidences secondaires (l'état compensait intégralement jusqu'en 2020)
- Elle sera remplacée par un transfert de la part de taxe foncière précédemment perçue par le département avec un coefficient correcteur visant à corriger les effets gagnant/perdant

## Les taux de la fiscalité directe locale

Taux	Taux voté 2020	Taux moyen de la strate	Taux 2021 (sans changement et après réforme)
Taxe d'habitation (y compris THLV)	17,00 %	20,05 %	Supprimée du budget communal (sauf pour les résidences secondaires)
Foncier bâti	18,99 %	23,35 %	36,17% (+17,18% de FB transféré du département)
Foncier non bâti	124,44 %	54,06 %	54,06%

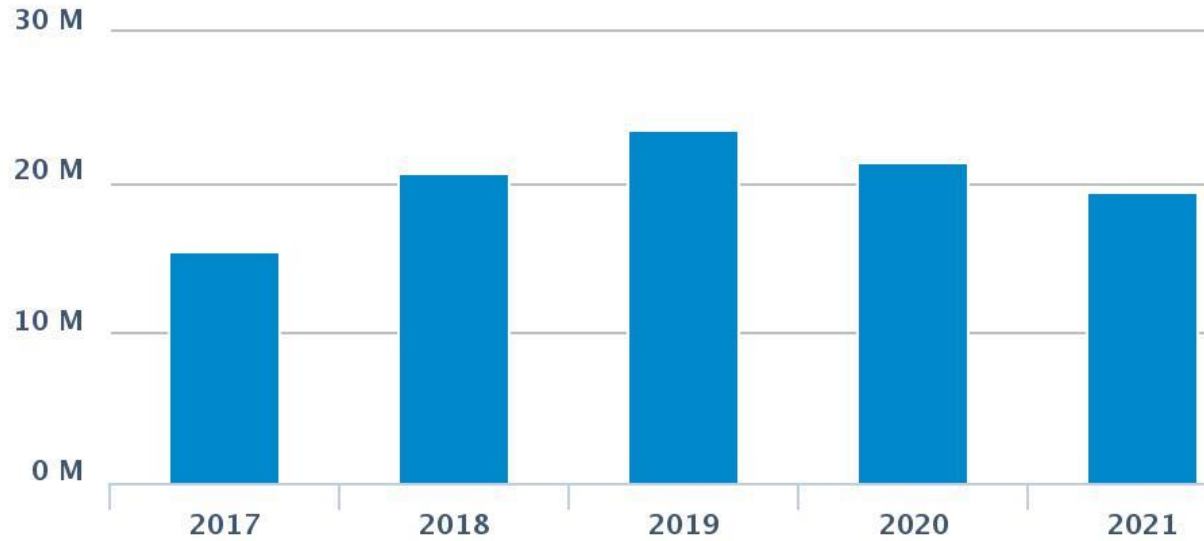
## Evolution des principaux produits

Produit	2018	2019	2020	% sur recettes réelles 2020	Evolution 2018/2020	Perspective d'évolution pour 2021
Taxes foncières et d'habitation	10 099 543 €	10 308 883 €	10 548 483 €	42%	4,45%	+ 1 % (+ 105 000 €)
Dotations Globales de Fonctionnement (DGF)	2 758 163 €	2 760 027 €	2 815 307 €	11%	2,07%	+1 % (+ 28 000 €)
Dotations de Solidarité Urbaine (DSU)	2 529 120 €	2 595 598 €	2 668 353 €	11%	5,51%	+ 1,5% (+40 000 €)
Attribution de compensation	1 108 457 €	1 427 610 €	1 424 250 €	6%	28,49%	Figée
Taxe additionnelle droits de mutation	571 818 €	760 737 €	797 432 €	3%	39,46%	A préciser
Dotations de Solidarité Communautaire (DSC)	432 661 €	398 548 €	399 642 €	2%	-7,63%	Figée



## Capital Restant Dû cumulé au 31/12

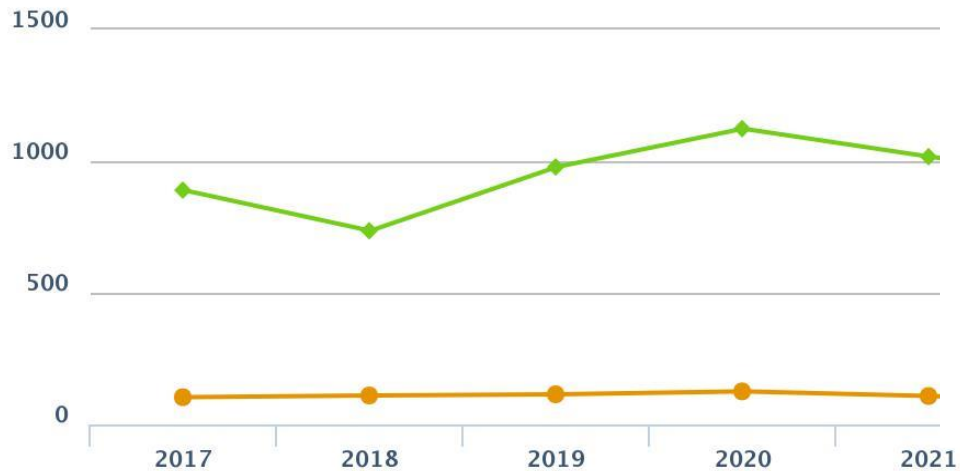
Budget Budget principal > Prospective au fil de l'eau 2020



Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	20 930 059 €	98,71%	1,75%
Variable	203 351 €	0,96%	0,00%
Livret A	69 303 €	0,33%	1,70%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>21 202 713 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,73%</b>

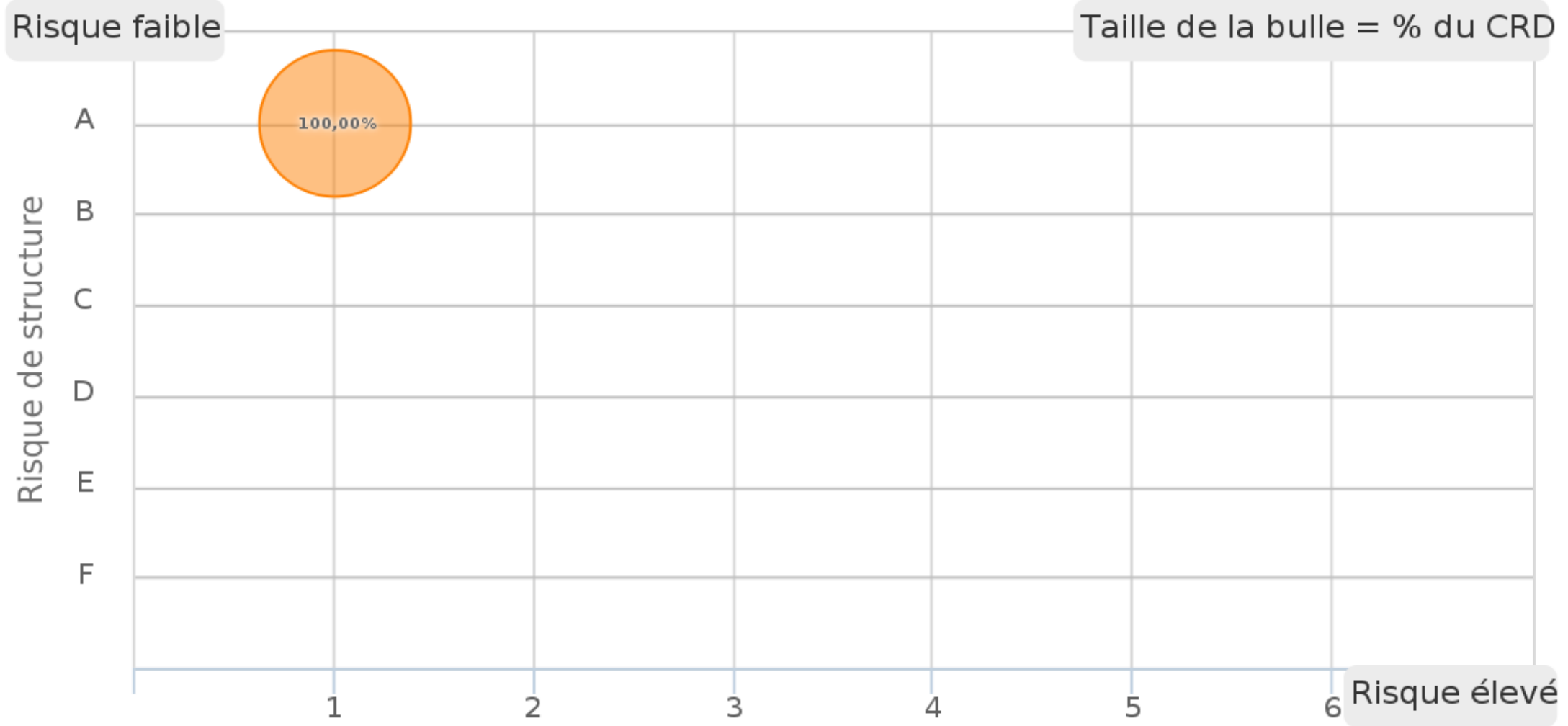
## Annuité et Encours par habitant

Budget Budget principal > Prospective au fil de l'eau 2020



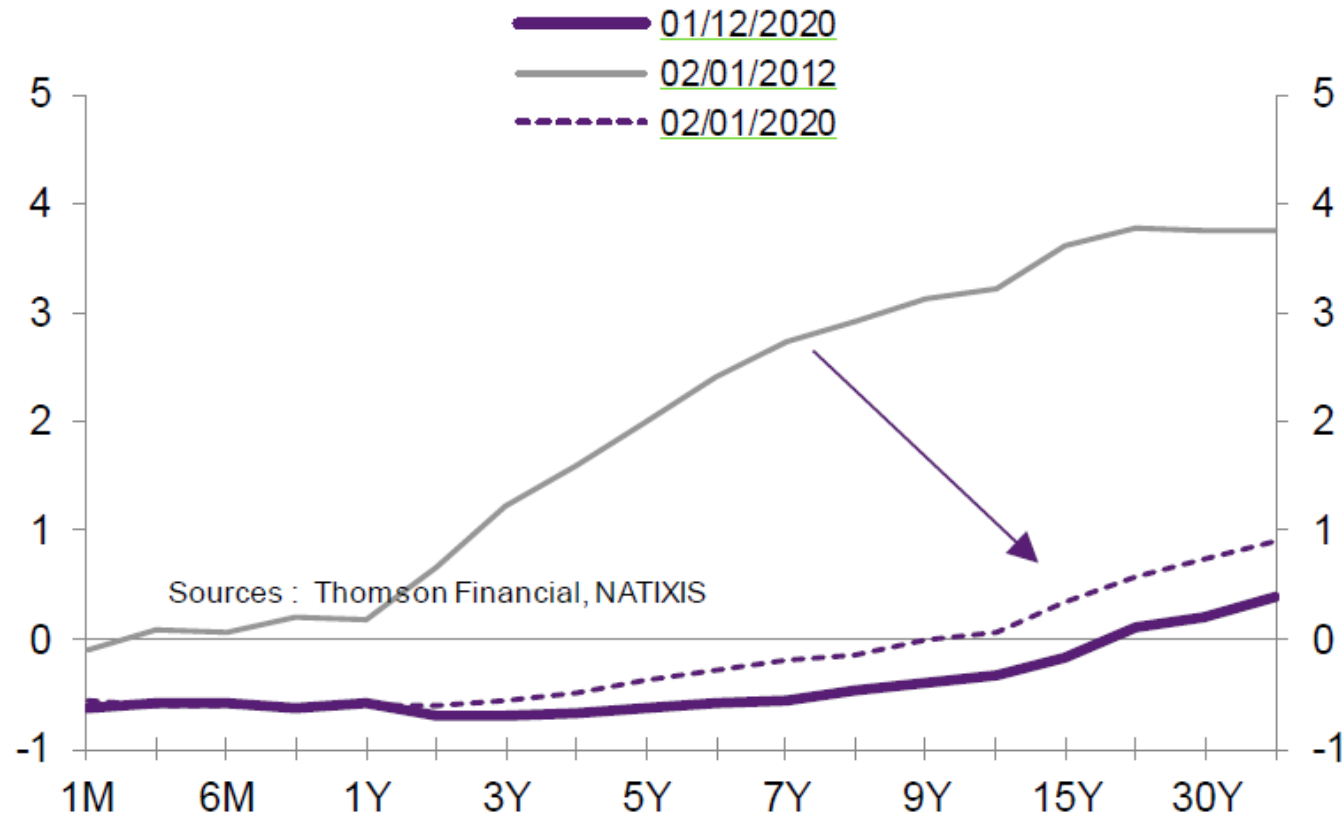
# Une dette à faible risque = une dette saine

Dette selon la charte de bonne conduite



## Evolution de la dette et des charges financières : vers un faible coût des dettes nouvelles

### France : Courbe des taux



- Il n'est pas prévu une hausse des taux d'intérêt.
- Cela représente une opportunité pour financer les investissements structurants à moindre coût au long terme.
- Les charges financières des dettes nouvelles devraient avoir un impact limité en dépenses de fonctionnement.
- L'arrivée de nouveaux habitants, le faible impact des charges financières et une année 2020 sans nouvel emprunt va permettre à la ville recourir à la dette pour financer ses nouveaux projets.

## Les orientations budgétaires 2021

**L'année 2021 sera marquée par les orientations suivantes :**

- Un budget d'environ **10 millions consacré aux investissements** et visant à concrétiser le programme municipal
- **Une priorité donnée aux écoles et au périscolaire** avec des travaux significatifs dans les établissements et le déploiement de nouvelles classes.
- **Le renforcement des effectifs de la police municipale**
- La continuité de la **maitrise des charges** de fonctionnement afin de concrétiser la mise en œuvre de nouveaux projets
- Poursuite des actions en faveur d'un **cadre de vie et d'un environnement agréables** (espaces verts, propreté...)
- Le **maintien de l'enveloppe consacrée aux subventions** à la vie associative
- La volonté de **soutenir le budget des familles**:
  - En n'augmentant pas la pression fiscale
  - Via la continuité de la baisse des tarifs aux familles (-25% sur une année pleine)

## En dépenses

### Renforcement des effectifs de Police Municipale

- Charges générales : + 15 000 €
- Recrutement prévisionnel de 2 ETP net en 2021

### Ouvertures de classes scolaires

- Charges générales : + 20 000 €
- Recrutement prévisionnel de 4 ETP en 2021

### Reconduction des « Trousseaux scolaires »

- Charges générales : 16 000 €

### Impact du nouveau marché d'entretien des bâtiments

- Charges générales : Impact de + 80 000 € (sur une dépense globale initiale de 250 000 €) -

### Aléas peu prévisible de la Covid19

## En recettes

### Augmentation du produit fiscal

- Taxe foncière : + 105 000 €

### Augmentation des dotations

- Dotation Globale de Fonctionnement : +28 000 €
- Dotation de Solidarité Urbaine : + 40 000 €

### Financements dans le cadre du plan de relance

- Appels à projet dans le cadre du plan de relance (emplois aidés, service civique, financement d'un conseiller numérique, aides à la culture...)

### Réduction des tarifs aux familles

- Soutien estimé à 250 000 € sur une année pleine (12 mois). La mesure est en vigueur depuis juillet 2020)

### Aléas peu prévisible de la Covid19

## Investissements importants en projet pour 2021

Ecole Matisse  
2 000 000 €

Amélioration des  
écoles  
600 000 €

Réfection partielle du  
COSEC  
2 000 000 €

Voirie  
1 000 000 €

Bois Launay – Jardins  
Familiaux  
373 000 €

Plan de végétalisation  
303 000 €

Aires de jeux  
120 000 €

Acquisitions de  
commerces  
600 000 €

Ludothèque  
100 000 €

## Quelques précisions sur les projets

### **Rénovation des écoles Braque-Matisse – 4 000 000 € au global**

Ce projet s'inscrit pleinement dans le plan de relance. Il s'agit notamment d'une réhabilitation thermique visant à fortement limiter la consommation énergétique de ces bâtiments et donc l'impact sur les charges de fonctionnement. Les travaux seront réalisés pour une école en 2021 (2 millions d'€), et pour la seconde en 2022.

A ce titre un dossier de financement a été déposé en préfecture. Par ailleurs le soutien du conseil départemental sera également sollicité.

### **Réfection du COSEC – 2 000 000 €**

Le projet porte sur la reprise des fondations des bâtiments du complexe sportif dans sa totalité, la réhabilitation d'une partie des bâtiments (isolation par l'extérieur, remplacement de l'ensemble des menuiseries) et création d'un ascenseur extérieur (mise en accessibilité du dojo côté esplanade Léonard-de-Vinci).

Dans un deuxième temps, un projet d'extension sera menée ces prochaines années.

### **Amélioration des écoles – 600 000 €**

En complément d'interventions récurrentes, une grande partie des crédits affectés à cette opération sera consacrée aux travaux afférents au « Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs » dans les écoles (PPMS).

L'opération de rénovation des écoles Braque et Matisse intégrera l'installation de visiophones et d'un système d'ouverture sécurisé des écoles. Les autres sites scolaires seront tous équipés d'ici 3 ans, à raison de 2 écoles équipées par an.